



28/03/2024 / Clôturé depuis 2549 jours

Informations générales

Date de parution 14/03/2017	Date de clôture 05/04/2017
Localisation 17/19 avenue de Flandre, 75019 Paris Département : Paris (75)	Secteur d'activité Maintenance

Acheteur public

CRAMIF

Adresse : 17/19 avenue de Flandre, 75954 Paris cedex 19

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Marché global conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. L'accord-cadre est conclu pour une durée courant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2017 pour un montant maximum annuel de 25 000 euros HT. Il n'est pas prévu de montant minimum. Il est renouvelé tacitement, par période successive d'un an, sans que sa durée totale ne puisse dépasser 4 ans. Aucune variante admise.

Critère

Valeur technique

Financement

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture par l'Organisme. Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit (article 8 - décret no2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique) au bénéfice d'intérêts moratoires dont le taux applicable est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points ; et au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euro(s).

Forme Juridique

En application de l'article 45 du décret no2016-360, les candidats peuvent présenter une candidature soit individuelle, soit en groupement solidaire ou conjoint. En application de l'article 45-III du décret no2016-36, si le groupement est conjoint, le mandataire est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement.

Caractéristiques

Marché global conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. L'accord-cadre est conclu pour une durée courant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2017 pour un montant maximum annuel de 25 000 euros HT. Il n'est pas prévu de montant minimum. Il est renouvelé tacitement, par période successive d'un an, sans que sa durée totale ne puisse dépasser 4 ans. Aucune variante admise.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour CRAMIF	Marchés ouverts dans l'activité Maintenance
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.